



SMA

Le B.I.M.

**Responsabilité et assurances dans
l'utilisation de la maquette**

1 Le B.I.M.



« Building Information Modeling » modélisation des données du bâtiment

- Méthode de travail basée sur la collaboration autour d'une maquette numérique (≠ d'une maquette numérique)
- Base de données communes

La synthèse technique et architecturale d'un projet de construction par la modélisation d'une maquette numérique.



**Pas de textes légaux, aucun
contrat type ou norme établi
par une Fédération /
organisme professionnel**

2 Enjeux juridiques



Problématiques juridiques :

- *La propriété de la maquette numérique (Propriété intellectuelle-droit d'auteur/ Qui est propriétaire de la maquette?)*
- *La propriété des données contenues dans la maquette numérique*
- *Les contrats du bâtiment et du numérique (Entre l'éditeur du logiciel et utilisateurs / Entre les contributeurs/utilisateurs de la maquette)*
- *Responsabilité des intervenants à l'acte de construire et du BIM Manager*

Nécessité d'un contrat/protocole

avec définitions des missions permettant d'identifier les responsabilités.

Pas de modèle type

3 Responsabilité des intervenants et du BIM Manager

Pour les entreprises :



Pas de bouleversement en RD

RC pourrait être engagée si l'entreprise est responsable du dommage causé (attention à certains risques : virus informatique...)

Pour le BIM Management/BIM Manager :



Risque RC certain - Risque RD potentiel



Nouveaux risques à appréhender : cyber risques

4 Approche du risque par le groupe SMA – BIM Manager



Sociétés présentant un profil construction

- Les garanties délivrées :
 - RC
 - RD : en fonction de l'étendue de la mission
- **Obligation de fournir un contrat type « BIM »** pour vérifier la portée exacte des engagements du client



SOUSCRIPTION Informations nécessaires :

- Niveau de BIM (2 ou 3)
- Aspect technique : Compétence technique **Profils recherchés : Architectes ou Bureaux d'Etudes Techniques**
- Aspect informatique (surtout BIM niveau 3) : Compétences informatiques Aspect organisationnel

Risque ingénierie – Assimilé à une mission de synthèse ?

5 Vision de l'assureur



Des Incertitudes :

- Quelles entreprises ont accès aux projets BIM?
- BIM : Nouvelles responsabilités?
- BIM Manager : Nouveau métier? Nouvelle activité? Nouvelles responsabilités?
- Quid de la protection du produit
- Quid de la question de la propriété intellectuelle, propriété sur la maquette, conservation des données et traçabilité, choix des logiciels, recours contre les éditeurs...



Un optimisme certain...

- Améliorer la qualité des constructions et permettre la prévention des pathologies par une optimisation des échanges entre les différents acteurs d'un projet pour construire mieux et à moindre coût
- Meilleure connaissance du risque
- Meilleure anticipation des risques et in fine amélioration de la sinistralité globale
- Accès aux différentes pièces (PC, DOC, attestations d'assurance, fiches techniques des produits)
- Accès à la maquette : en cas de sinistre, l'accès à la maquette permettrait une meilleure compréhension du sinistre, aiderait les experts à déterminer les causes du dommage et les responsabilités



SMA

Merci de votre attention
